




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-16669-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.997**

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ASSOCIATION 'ALLIANCE DE VILLES EUROPEENNES DE CULTURE' (AVEC) -  
RENOUVELLEMENT DE L' ADHESION POUR 2011**

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Reine MERGER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Odile BONTHOUX, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Arlette OLLIVIER, Mme Liliane PIERRON, Mme Fleur SKRIVAN, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 26/09/11

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique** : VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : ASSOCIATION 'ALLIANCE DE VILLES EUROPEENNES DE CULTURE' (AVEC) -  
RENOUVELLEMENT DE L' ADHESION POUR 2011 - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Nous devons renouveler notre adhésion auprès de l' Association “ Alliance des Villes Européennes de Culture ” (A.V.E.C). Créé en 1997, ce réseau réunit des villes et des territoires dépositaires d'un patrimoine historique exceptionnel et qui veulent faire de ce patrimoine un vecteur de développement local durable. Les membres de réseau A.V.E.C ont une volonté commune d'édifier une Europe des régions, sur le respect des différences et des interactions entre cultures.

Les objectifs fixés par les membres du réseau A.V.E.C sont les suivants :

- intégrer le plus harmonieusement possible l'innovant dans l'existant, pour un développement durable du patrimoine historique et culturel des villes et territoires de l'Europe,
- faire des patrimoines locaux des moteurs du développement économique, culturel et social des villes et territoires dans l'esprit de la charte signée par les membres,
- contribuer à la réussite économique et au rayonnement de leurs territoires,
- se donner une visibilité internationale.

Le réseau A.V.E.C organise des programmes de travaux pour la valorisation de leur territoire : sensibilisation au patrimoine et à la qualité urbaine, tourisme et patrimoine, projet “ Qualicities ”, label européen de qualité de gestion durable des villes et des régions historiques, etc... Il participe aussi à plusieurs programmes de l'union européenne : métiers d'art (ALMA), valorisation du patrimoine (CHORUS), ruptures urbaines (URBANISTAS), etc.

Cette adhésion, par les échanges qu'elle facilite sur le plan technique et humain, contribue au rayonnement de notre ville en Europe. Elle permet également de s'engager progressivement dans

la recherche du label de qualité pour un développement économique durable autour des atouts patrimoniaux dont dispose notre ville.

Aussi, je vous demande , mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- - **APPROUVER** le renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association “ Alliance des Villes Européennes de la Culture ” pour l'année 2011 ;
- **DIRE** que le montant de la cotisation pour l'année 2011, soit 4 000 €, sera imputé au chapitre budgétaire 92322-6281-1871, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2011.997 - ASSOCIATION 'ALLIANCE DE VILLES EUROPEENNES DE CULTURE' (AVEC) - RENOUELEMENT DE L' ADHESION POUR 2011**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 34</b>
<b>Présents</b>	<b>: 28</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 34</b>
<b>Pour</b>	<b>: 34</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**